

Luxembourg, le 31 mars 2023

Monsieur Fernand ETGEN  
Président de la Chambre des Députés  
LUXEMBOURG



DEMOKRATESCH  
PARTEI

Chambre des Députés  
Groupe Parlementaire

Monsieur le Président,

Par la présente, j'ai l'honneur de vous informer que, conformément à l'article 80 de notre Règlement interne, je souhaite poser la question parlementaire suivante à Monsieur le Ministre du Travail, de l'Emploi et de l'Économie sociale et solidaire et à Monsieur le Ministre de la Fonction publique :

*« Les travailleurs souhaitent un meilleur équilibre entre vie professionnelle et vie privée. Ils ont donc de plus en plus souvent recours à des contrats de travail à temps partiel.*

*Dans ce contexte, j'aimerais poser les questions suivantes à Monsieur le Ministre du Travail, de l'Emploi et de l'Économie sociale et solidaire et à Monsieur le Ministre de la Fonction publique :*

- *Messieurs les Ministres, combien de contrats de travail à temps partiel ont été conclus au cours des dix dernières années ? Concernant le secteur privé, Monsieur le Ministre du Travail, pourrait-il articuler les contrats de travail à temps partiel également par secteur d'activité ?*
- *Au cours des dix dernières années, quel a été le nombre d'heures de travail hebdomadaire des contrats de travail à temps partiel, également ventilée par secteur d'activité ?*
- *Monsieur le Ministre du Travail, estime-t-il que le cadre légal devrait permettre une plus grande flexibilité en matière de travail à temps partiel ? Afin de pouvoir réagir à des circonstances exceptionnelles ou à des interventions d'urgence, par exemple dans l'industrie ou l'artisanat, le droit du travail ne pourrait-il permettre de dépasser la limite des 40 heures hebdomadaires pour le travail à temps partiel ? Une telle adaptation ne serait-elle pas particulièrement judicieuse pour les contrats de 35 à 38 heures par semaine ?»*

9, rue du St. Esprit  
B.P. 510  
L-2015 Luxembourg

Tel. : 22 41 84 1  
Fax : 47 10 07

dp@dp.lu  
www.dp.lu

Veillez croire, Monsieur le Président, en l'expression de ma très haute considération.

A handwritten signature in blue ink, appearing to read 'Carole Hartmann', with a horizontal line crossing through the middle of the letters.

Carole HARTMANN  
Députée